



De l'impérieuse nécessité d'approfondir la recherche sur le projet d'indépendance nationale du Québec

Notes pour une communication de

DANIEL TURP

*Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
Député du Bloc Québécois (1997-2000) et du Parti Québécois (2003-2008)*

devant les membres du Mouvement Démocratie et souveraineté

12 janvier 2016

Monsieur le coordonnateur, cher Denis,
Chers, chères membres du MDS,
Mesdames et messieurs,

Je tiens d'abord à remercier mon collègue Denis Monière de m'avoir invité à prendre la parole ce soir devant votre Mouvement Démocratie et souveraineté. J'ai le souvenir de la fondation du MDS en 2006 à l'initiative du regretté Marc Brière et je tiens ici à louer la volonté de ses membres de continuer d'agir comme un groupe de réflexion sur l'idée de souveraineté et la nécessaire réforme des institutions démocratiques du Québec. Votre devise « La souveraineté par la démocratie, la démocratie par la souveraineté » est, à mes yeux, toujours aussi pertinente qu'elle l'était au moment de votre fondation et j'espère pouvoir réfléchir avec vous sur ce lien entre démocratie et souveraineté en abordant la question dont Denis m'a demandé de traiter et que je ferai en arguant « De l'impérieuse nécessité d'approfondir la recherche sur le projet d'indépendance nationale du Québec ».

Le choix de ce thème n'est sans doute pas étranger au fait que dans le volet de sa plateforme relatif à l'indépendance du Québec rendue publique à l'université Laval le 11 février 2015, le candidat à la chefferie du Parti Québécois Pierre Karl Péladeau proposait d'« initier la création d'un Institut québécois de recherche appliquée sur l'indépendance dont le mandat sera d'effectuer des études, visant à démontrer les avantages concrets de l'indépendance, à identifier les pertes causées par le régime canadien, à identifier les compétences fédérales à qui ralentissent ou désavantagent le Québec dans la fédération (CRTC, gestion de la voie maritime et des chemins de fer, paradis fiscaux, traités internationaux d'hier et demain) et à cerner les gestes devant conduire à l'indépendance du Québec ».

J'accompagne le nouveau chef du Parti Québécois depuis son élection le 15 mai 2015 dans une réflexion destinée à mener à la création de cet Institut et d'un puissant instrument de recherche au soutien du projet d'indépendance nationale. Je livre par ailleurs ce soir mes réflexions personnelles sur ce projet qui sont d'ailleurs inspirées par les vues qu'avait exprimé le Premier ministre Jacques Parizeau qui a toujours été plaidé pour la réalisation d'études approfondies sur la souveraineté. Ainsi, dans une entrevue au journaliste Pierre Duchesne (l'actuel chef de cabinet de Pierre Karl Péladeau) à Radio-Canada le 27 octobre 2010, M. Parizeau rappelait l'importance de faire la pédagogie de la souveraineté et affirmait qu'il fallait, sans préciser les moyens, « esquisser, sans être dogmatique [...], comment cela va marcher ». Il faut que la préparation de ce que 'on veut faire, ça s'amorce avec le congrès. Cette entrevue se terminait par l'affirmation selon laquelle les chefs, la direction, les cadres du Parti Québécois doivent « transformer le rêve en projet » et qu'il « [i]l ne faut pas seulement faire rêver les gens, il faut leur dire : Voici qu'on a l'intention de faire ». Les propos tenus lors de cette entrevue rappelaient la conclusion de l'essai publié par le Premier ministre en 2009 dont le passage suivant mérite d'être cité :

C'est pour cela qu'il est tellement important que le mouvement souverainiste élabore les programmes d'un gouvernement d'un Québec indépendant avant même de prendre le pouvoir. Il faut tirer les leçons de 1995. On avait commencé des études avant l'élection de septembre 1994 et le ministère de la Restructuration, créé à ce moment, s'est rapidement mis au travail. Néanmoins le temps a manqué. L'avalanche des études au cours des derniers mois durant la campagne référendaire projetait une image de désordre dommageable. [...] Il faut qu'on offre au citoyen la possibilité à l'égard des questions qui le touchent, de voir comment telle question se présente, à quel genre de contraintes internationales il faut faire face, ce que le gouvernement propose, ce que l'opposition en pense, pour qu'il puisse se faire une idée¹.

L'élaboration de « programmes d'un gouvernement du Québec indépendant » que souhaitait Jacques Parizeau pourrait s'appuyer sur des études ou la mise à jour des études déjà effectuées sur les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté dont je voudrais vous présenter l'inventaire (I). Mais il faut aller bien au-delà de ce qui a été effectué et définir les axes d'une recherche approfondie destinée à soutenir le projet d'indépendance nationale du Québec (II).

I- Un inventaire des études sur la souveraineté

Bien que l'on ait laissé entendre que 1738 études sur la souveraineté avaient été réalisées à ce jour², un inventaire destiné à recenser les études à caractère scientifique et approfondi permet de constater l'existence de **148 études** sur la souveraineté. De ce nombre et parmi celles qui ont été préparées à la demande de l'Assemblée nationale du Québec, **12 études** sont le résultat des travaux de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau) et **67 études** ont été préparées sous l'égide de la Commission d'études des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté. L'identité des personnes responsables de ces études et le titre de ces études sont présentées en annexe 1 ci-après. D'autres études ont été préparées à la demande du gouvernement du Québec, qu'il s'agisse des **20 études** préparées sous l'égide du Secrétariat à la restructuration du gouvernement du Québec en 1995 et des **48 études** consistant en des mises à jour des études de la Commission Bélanger-Campeau et de la Commission sur les questions afférentes à la souveraineté rendues publiques en 2001 après avoir été commandées par le secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes. L'identité des personnes responsables de ces études et le titre de ces études sont présentées en annexe 2 de la présente note. Une **148^e étude** a été préparée sous l'égide de l'Opposition officielle en 2005 et portait sur les *Finances d'un Québec souverain*. L'identité de la personne responsable de cette étude est présentée en annexe 3 de la présente note.

Ces **148 études** couvrent la très grande majorité des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté. Les aspects économiques et des finances publiques de l'accession à la souveraineté ont été fort bien couverts et l'étude la plus récente de 2005 en outre sur la dimension financière de l'accession du Québec à l'indépendance nationale. Les dimensions sociales et culturelles de l'accession à la souveraineté ont fait l'objet d'études approfondies également. Rares sont les matières qui n'ont pas fait l'objet d'études, et parmi celles qui ne l'ont pas été, et auxquels Jacques Parizeau a fait allusion dans ses interventions, est celui du droit pénal.

Mais, on ne saurait aujourd'hui se contenter de ses études ou penser qu'il ne faudrait que mettre à jour celles qui ont été réalisées durant les 25 dernières années. Il faut envisager maintenant d'effectuer des recherches encore plus approfondies et définir notamment des axes de recherche et s'interroger sur la finalité de telles recherches.

¹ Voir Jacques PARIZEAU, *La souveraineté du Québec – Hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2009, p. 248-249.

² Voir Miguel TREMBLAY, « 1738 études sur l'indépendance », *Huffington Post Québec*, 13 juillet 2015, [en ligne : http://quebec.huffingtonpost.ca/miguel-tremblay/etudes-souverainete-quebec-wiki-commission-independance_b_7777256.html]

II- Des axes de recherche pour l'indépendance

Poursuivre et approfondir la recherche sur l'indépendance est, j'en suis convaincu, est aujourd'hui une impérieuse nécessité. Cette nécessité est fondée à la fois sur le devoir de bien informer les citoyens et citoyennes sur les impacts de l'accession du Québec à l'indépendance et de fournir aux les militants et militantes de la souveraineté des données et des arguments pour promouvoir de façon convaincante les Québécois et Québécoises de l'intérêt pour le Québec de devenir un État souverain et indépendant.

Mais, elle repose aussi sur la responsabilité qui incombe aux indépendantistes de prendre l'offensive sur la question du statut politique du Québec et de placer les partisans du maintien du Québec au sein du Canada, avec ou sans réforme du fédéralisme, dans une position où ils devront répondre aux arguments tendant à démontrer que l'indépendance du Québec sera le meilleur outil pour assurer librement le développement économique, écologique, social et culturel du Québec. Des études de qualité obligeront les tenants du *statu quo* qui dirigent le Parti libéral du Québec et les marchands d'illusion que sont devenus les réformateurs du fédéralisme de la Coalition Avenir Québec à ne plus se contenter de clichés et de menaces pour s'opposer au projet d'indépendance et de démontrer les avantages du *statu quo* ou la faisabilité d'une réforme constitutionnelle.

Dans cette perspective, il est essentiel d'élaborer un ambitieux programme de recherche pour l'indépendance. Trois axes de recherche mériteraient d'être privilégiés selon moi. *En premier lieu*, les travaux de recherche devraient porter d'abord sur les avantages concrets de l'indépendance du Québec et les désavantages concrets de l'appartenance au Canada. Les Québécois et Québécoises sont d'humeur à vouloir savoir quels seraient les bénéfices tangibles de l'indépendance du Québec et je crois que ces avantages pourront être démontrés éloquemment, comme pourront également l'être aussi les coûts excessifs qui résultent du statut de province du Québec. *En deuxième lieu*, les efforts de recherche devraient être axés autour l'analyse approfondie de l'exercice des compétences fédérales sur le territoire et l'égard des citoyens du Québec aux fins de formuler de propositions sur le futur exercice de ces compétences par un Québec indépendant, en particulier dans le domaine de la fiscalité, des transports, des communications et des affaires étrangères. *E troisième lieu*, un chantier de recherche mériterait d'être consacré aux gestes devant conduire à l'indépendance du Québec, et notamment l'adoption d'une *Constitution québécoise* et les modalités relatives à son élaboration. Ce dernier axe de recherche serait celui dans le cadre duquel pourrait notamment être entreprise la réflexion approfondie qui s'impose depuis longtemps en matière de réforme des institutions démocratiques et d'élaboration d'un projet républicain pour le Québec.

Il est temps pour le mouvement indépendantiste de s'investir et d'investir dans la recherche, comme l'ont d'ailleurs fait les Écossais et les Catalans qui ont récemment produit des livres blancs sur l'indépendance soutenus par des travaux de recherche de grande envergure. La mise en œuvre d'un ambitieux programme de recherche devrait, comme l'a suggéré M. Parizeau, être élaboré par le mouvement souverainiste avant même de prendre le pouvoir. C'est donc avec l'échéance du 1^{er} octobre 2018 que l'on doit compter, bien que l'on sait d'expérience que la date fixe de cette élection n'est peut-être pas aussi fixe que l'on croit. Il faut donc démarrer le travail le plus rapidement possible et je suis confiant que le chef du Parti Québécois remplira l'engagement qu'il a pris d'« initier la création d'un Institut québécois de recherche appliquée sur l'indépendance »³.

J'anticipe le plaisir d'échanger avec vous et de recueillir vos idées pour approfondir ma propre réflexion sur la nécessité d'approfondir la recherche sur le projet d'indépendance nationale du Québec.

³ Voir à ce sujet l'article publié aujourd'hui par Paul JOURNET, « PKP songe à faire un don ‘‘ important ‘‘ à l'Institut sur la souveraineté », *Le Soleil*, 11 janvier 2016 [en ligne : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201601/11/01-4938801-pkp-songe-a-faire-un-don-important-a-linstitut-sur-la-souverainete.php>].

ANNEXE 1

Études sur la souveraineté préparées à la demande de l'Assemblée nationale du Québec (79 études)

A- Études préparées à la demande de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau) (12 études)

PREMIÈRE PARTIE :

Éléments d'analyse économique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec

- Étude n° 1 : Ivan Bernier, [Le maintien de l'accès aux marchés extérieurs : certaines questions juridiques soulevées dans l'hypothèse de la souveraineté du Québec](#) (non mise à jour);
- Étude n° 2 : Secrétariat de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, [L'accès du Québec aux marchés extérieurs et à l'espace économique canadien](#) (mise à jour par Jean-Maurice Arbour; voir l'étude n° 100);
- Étude n° 3 : Pierre-Paul Proulx, [Un examen des échanges commerciaux du Québec avec les autres provinces canadiennes, les États-Unis et le reste du monde](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 101);
- Étude n° 4 : Pierre Fortin, [La question de l'emploi au Québec : la photo et le film](#) (non mise à jour);
- Étude n° 5 : Daniel Racette, [Intégration financière internationale et interdépendance des politiques](#) (non mise à jour);
- Étude n° 6 : Bernard Fortin, [Les options monétaires d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 7 : Secrétariat de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec : [Analyse des activités fiscales et budgétaires du gouvernement fédéral : évolution et comparaisons interprovinciales](#) (non mise à jour);
- Étude n° 8 : Ministère des Finances du Québec, [La présence du gouvernement fédéral au Québec : les programmes de transferts fédéraux aux provinces, fonctionnement et évolution récente](#) (non mise à jour);
- Étude n° 9 : Secrétariat de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, [Analyse pro forma des finances publiques dans l'hypothèse de la souveraineté du Québec](#) (non mise à jour).

DEUXIÈME PARTIE

Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec

- Étude n° 10 : José Woehrling, [Les aspects juridiques de la redéfinition du statut politique et constitutionnel du Québec](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 102);
- Étude n° 11 : Luc Bergeron, [L'intégration européenne](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 103);
- Étude n° 12 : Marc Termote, [L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude no 104).

B- Études préparées à la demande de la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (67 études)

PREMIÈRE PARTIE

Les attributs d'un Québec souverain

- Étude n° 13 : Fernand Dumont, [Quelques dimensions sociologiques du projet de souveraineté](#) (non mise à jour);
- Étude n° 14 : Simon Langlois, [Identité et souveraineté nationales : le cas du Québec](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 105);
- Étude n° 15 : Danielle Juteau et Marie McAndrew, [Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain](#) (mise à jour par l'auteure; voir l'étude n° 106);
- Étude n° 16 : Claude C. Emanuelli, [L'accession du Québec à la souveraineté et la nationalité](#) (mise à jour par l'auteur en 2001; voir l'étude n° 107);
- Étude n° 17 : François Crépeau, [Les obligations internationales d'un Québec souverain en matière d'immigration](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 108);
- Étude n° 18 : José Woehrling, [Les droits des minorités linguistiques et culturelles dans un Québec souverain](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 109);
- Étude n° 19 : Jules Deschênes, [Les droits des minorités](#) (non mise à jour);

- Étude n° 20 : Éric Gourdeau, [La question autochtone](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 110);
- Étude n° 21 : Jean-Jacques Simard, [Le problème autochtone](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 111);
- Étude n° 22 : Bradford Morse, [Comparative Assessments of Indigenous Peoples in Québec, Canada and Abroad](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 112);
- Étude n° 23 : Henri Dorion, [Les frontières du Québec : l'état de la question](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 113);
- Étude n° 24 : Thomas M. Franck, Rosalyn Higgins, Alain Pellet, Malcolm N. Shaw, et Christian Tomuschat, [L'intégrité territoriale du Québec dans l'hypothèse de l'accession à la souveraineté](#) (non mise à jour);
- Étude n° 25 : Stephen A. Scott, [Autodétermination, sécession, division, légalité : observations](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 114);
- Étude n° 26 : Henri Brun, [Les conséquences territoriales de l'accession du Québec à la souveraineté](#) (mise à jour par l'auteur en 2001; voir l'étude n° 115)
- Étude n° 27 : Jonathan I. Charney, [The Maritime Boundaries of Québec](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 116);
- Étude n° 28 : Nicole Duplé, [Une constitution pour fonder l'État du Québec](#) ((mise à jour par Pierre Trudel et Jacques Frémont en 2001; voir l'étude n° 117);
- Étude n° 29 : Jacques-Yvan Morin : [La constitution d'un Québec souverain](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 118);
- Étude n° 30 : André Patry, [La reconnaissance des États et le cas du Québec](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 119);
- Étude n° 31 : Louis Balthazar, [Les États-Unis face à un Québec souverain](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 120);
- Étude n° 32 : Edward McWhinney, [Les concepts de la souveraineté et de l'État à l'ère moderne](#) (mise à jour par l'auteur en 2001 sous le titre « Sovereignty and the State at the Opening of the new Millennium » ; voir l'étude n° 121);
- Étude n° 33 : Joseph T. Jockel, [Déclaration d'ouverture](#) (Exposé sur les relations internationales) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 122);
- Étude n° 34 : Daniel Turp, [Exposé-réponse](#) (Processus d'accession à la souveraineté) (mise à jour par l'auteur sous le titre « Le droit à l'autodétermination du Québec et le processus d'accession à la souveraineté »; voir l'étude n° 123);
- Étude n° 35 : Daniel Turp, [Étude sur la succession du Québec aux traités auxquels le Canada est partie dans l'hypothèse d'une accession du Québec à la souveraineté](#) (mise à jour par l'auteur sous le titre « L'accession du Québec à la souveraineté et la succession d'États en matière de traités » ; voir l'étude n° 124).

DEUXIÈME PARTIE :

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects juridiques, les services gouvernementaux

- Étude n° 36 : Jean-Gabriel Castel et Jeffrey Talpis, [L'accession du Québec à l'indépendance et la continuité de l'ordre juridique sur son territoire : les apports du droit international privé](#) (mise à jour par les auteurs; voir l'étude n° 125);
- Étude n° 37 : Carole Tremblay, [Les contrats conclus par la Couronne du chef du Canada avec des personnes morales ou physiques et dont l'objet se rattache au territoire québécois](#) (non mise à jour);
- Étude n° 38 : Consortium Lamonde-Mallette (Jacques Lamonde), [Gestion de la prise en charge des services fédéraux](#) (non mise à jour);
- Étude n° 39 : Grondin, Poudrier, Bernier (Denis Bradet), [Examen des questions juridiques relatives aux relations de travail dans l'hypothèse où les employés fédéraux seraient intégrés dans la fonction publique québécoise lors de l'accession du Québec à la souveraineté](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 126);
- Étude n° 40 : Albert Legault, [Réflexions sur la politique de défense du Canada et sur celle d'un éventuel Québec indépendant](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 127) ;
- Étude n° 41 : Albert Legault, [Dans l'hypothèse où le Québec deviendrait un État souverain](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 128) ;
- Étude n° 42 : Charles-Philippe David, [La défense d'un Québec souverain : ses pièges et ses possibilités](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 129) ;
- Étude n° 43 : Jocelyn Coulon, [La défense dans un Québec indépendant](#) (mise à jour par l'auteur; voir l'étude n° 130).

TROISIÈME PARTIE :

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects économiques et les finances publiques (première partie)

- Étude n° 44 : Claude Masson, [Exposé économique](#) (non mise à jour);
- Étude n° 45 : Ivan Bernier, [La dimension juridique des relations commerciales d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 46 : Bernard Landry, [Les relations commerciales d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 47 : Pierre-Paul Proulx, [Intégration économique, souveraineté et relations commerciales](#) (mise à jour par l'auteur sous le titre « Le Québec face à la recomposition spatiale et sectorielle de l'activité économique dans l'hémisphère ouest » ; voir étude n° 131) ;
- Étude n° 48 : Gordon Ritchie (Strategico inc.), [Réparer les pots cassés : libre-échange, le scénario de rupture](#) (mise à jour par l'auteur dans une lettre adressée au coordonnateur des études, voir l'étude n° 132);
- Étude n° 49 : Roma Dauphin et Stanislas Slosar, [Étude des modalités de maintien de l'espace économique canadien actuel après l'accession du Québec à la souveraineté](#) (mise à jour par les auteurs en deux textes distincts de chacun des auteurs; voir étude n°s 133 et 134);
- Étude n° 50 : Robert Saint-Louis, [Impacts de l'accession du Québec à la souveraineté sur les conditions de développement du secteur agroalimentaire](#) (mise à jour par l'auteur; voir étude n° 135)
- Étude n° 51 : Armand de Mestral, [Avis sur l'interprétation de l'article XI du GATT](#) (mise à jour par l'auteur sous le titre « La mise à jour de mon avis du 24 avril 1992 sur l'article XI du GATT », voir étude n° 136);
- Étude n° 52 : Robert A. Jenness (Infometrica), [L'impact de l'accession du Québec à la souveraineté sur l'industrie agro-alimentaire](#) (mise à jour par l'auteur sous le titre « Quebec's Supply-Managed Agricultural Sectors : Recent Developments and Prospects »; voir étude n° 137)
- Étude n° 53 : André Côté (Stradeco), [Étude sur l'impact de l'accession du Québec à la souveraineté sur l'industrie du textile et celle du vêtement](#) (non mise à jour);
- Étude n° 54 : Dennis DesRosiers (DesRosiers Automotive Consultants), [The Impact of Quebec's Accession to Sovereignty on the Automotive Industry in Quebec](#) (mise à jour par l'auteur; étude n° 138);
- Étude n° 55 : Émile Noël, [La Communauté européenne](#) (non mise à jour);
- Étude n° 56 : Hjalte Rasmussen, [European Community Sovereignty Arrangements : A Framework for a Quebec Comparison](#) (mise à jour par l'auteur; étude n° 139);
- Étude n° 57 : Christian Louit, [L'harmonisation fiscale dans la C.E.E. et les incidences fiscales de la construction européenne](#) (mise à jour par l'auteur; étude n° 140);
- Étude n° 58 : Edmond Orban, [Éléments de centralisation et de décentralisation dans quatre États fédéraux et la Communauté économique européenne](#) (mise à jour par l'auteur sous le titre « Centralisation politique - décentralisation administrative : Allemagne, États-Unis, Union européenne. Réflexion pour la relation Canada-Québec »; voir étude n° 141).

QUATRIÈME PARTIE :

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects économiques et les finances publiques (deuxième partie)

- Étude n° 59 : Bernard Vermot-Desroches, [Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté](#) (mise à jour par l'auteur; étude n° 142);
- Étude n° 60 : Maurice Saint-Germain, [Changer de capitale : étude du transfert de juridiction des fonctionnaires fédéraux du Québec](#) (non mise à jour);
- Étude n° 61 : Marcel Beaudry, [Le Comité Outaouais](#) (non mise à jour);
- Étude n° 62 : Bernard Fortin, [Les options monétaires d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 63 : Vély Leroy, [Les options monétaires d'un Québec souverain](#) (mise à jour par l'auteur; étude n° 143);
- Étude n° 64 : David Laidler, [La monnaie d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 65 : Claude Gendron et Daniel Desjardins, [Le dollar canadien et un Québec souverain : certains aspects juridiques](#) (non mise à jour);
- Étude n° 66 : Gérard Coulombe (Desjardins Ducharme), [La souveraineté et les institutions financières](#) (non mise à jour);
- Étude n° 67 : John McCallum, [Commentaires à l'intention de la Commission](#) (non mise à jour);
- Étude n° 68 : Patrick Grady (Global Economics Ltd.), [Les conséquences économiques de la souveraineté du Québec](#) (non mise à jour);
- Étude n° 69 : Pierre Fortin, [Les conséquences économiques de la souveraineté du Québec : analyse exploratoire](#) (mise à jour par Claude Fluet et Pierre Ledebvre; étude n° 144);
- Étude n° 70 : Pierre Fortin, [L'impact du passage à la souveraineté sur le déficit budgétaire du Québec](#) (non mise à jour);
- Étude n° 71 : Marcel G. Dagenais, [L'interprétation des analyses portant sur les impacts économiques de l'accession du Québec à la souveraineté](#) (non mise à jour);
- Étude n° 72 : Daniel Racette, [Quelques réflexions sur le problème d'ajustement du déficit du compte courant d'un Québec souverain](#) (non mise à jour);

- Étude n° 73 : Rodrigue Tremblay, [L'impact fiscal statique et dynamique de l'accession du Québec au statut de pays souverain](#) (non mise à jour);
- Étude n° 74 : Mario Polèse, [La souveraineté et les emplois de siège social au Québec : éléments d'analyse et de réflexion](#) (non mise à jour);
- Étude n° 75 : Gary Caldwell, [L'anglo-Québec et la souveraineté de la Couronne québécoise](#) (mise à jour; étude n° 145);
- Étude n° 76 : Claude Lamonde, [Les enjeux et la problématique du partage des actifs dans le cadre du partage de la dette advenant la souveraineté](#) (non mise à jour);
- Étude n° 77 : Malcolm N. Shaw, [Succession d'États aux biens et aux dettes](#) (mise à jour sous le titre « Succession d'États aux biens et aux dettes : mise à jour et compléments de 2001/2 »; voir étude n° 146);
- Étude n° 78 : Geneviève Burdeau, [Avis à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec](#) (mise à jour; étude n° 147);
- Étude n° 79 : Claude Gendron et Daniel Desjardins, [Aspects juridiques du partage des actifs et des dettes en matière de succession d'État : le cas Québec-Canada](#) (non mise à jour).

ANNEXE 2

Études sur la souveraineté préparées à la demande du gouvernement du Québec

A- Études préparées par le Secrétariat à la restructuration (20 études)

- Étude n° 80 : David Bernstein et William Silverman, *Avis sur les conséquences de l'indépendance du Québec en ce qui a trait aux traités et accords conclus avec les États-Unis d'Amérique*,. (Titre original *Advisory memorandum regarding the effect of independence of Québec upon treaties and agreements with the United States of America*) ;
- Étude n° 81 : David Bernstein et William Silverman, *Avis sur les accords conclus avec les États-Unis* ;
- Étude n° 82 : Yvon Cyrenne, *Le transfert au Québec de tous les champs d'imposition fédéraux* ;
- Étude n° 83 : François Vaillancourt, *Les transferts fédéraux-provinciaux au Canada* ;
- Étude n° 84 : Lamonde, Claude et Jacques Bolduc, *Le partage des actifs et des passifs du Gouvernement du Canada* ;
- Étude n° 85 : Charles Castonguay, *L'indicateur de développement humain de l'ONU : le concept et son usage* ;
- Étude n° 86 : Jean-Claude Thibodeau et Martin Morin, *La souveraineté et les PME* ;
- Étude n° 87 : Maurice Saint-Germain, *La souveraineté du Québec et l'économie outaouaise* ;
- Étude n° 88 : Benoît Godin, Jean-Claude Thibodeau et al., *La science et la technologie dans un contexte souverainiste* ;
- Étude n° 89 : Mario Polèse et Sylvain Lefebvre et al., *Les sièges sociaux et la souveraineté du Québec* ;
- Étude n° 90 : Daniel Mercier-Gouin et Michel Morrisset, *L'avenir de la production laitière dans un Québec souverain* ;
- Étude n° 91 : Robert Saint-Louis, *L'impact des nouvelles règles commerciales internationales sur l'agroalimentaire* ;
- Étude n° 92 : Claude Lamonde et Pierre Renaud, *L'état des finances publiques d'un Québec souverain* ;
- Étude n° 93 : Claude Gendron et Daniel Desjardins, *La monnaie, le crédit et les institutions financières dans un Québec souverain* ;
- Étude n° 94 : Pierre-Paul Proulx et al., *Intégration économique et modèles d'associations économiques Québec-Canada* ;
- Étude n° 95 : Jean Laliberté et al., *Étude sur la restructuration administrative d'un Québec* ;
- Étude n° 96 : Bernard Vermot-Desroches, *Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté* ;
- Étude n° 97 : Firme SODEM, *Impact socio-économique de la souveraineté du Québec sur le secteur touristique* ;
- Étude n° 98 : André Côté, *Impact de la souveraineté sur les industries du textile et de l'habillement* ;
- Étude n° 99 : Yves Bélanger, Charles-Philippe David et Stéphane Roussel, *Rapport du Comité d'étude sur la défense. Quatre scénarios de restructuration de la défense d'un Québec souverain*, Note soumise au Secrétariat à la Restructuration, 27 septembre 1995 ;

B- La mise à jour des études par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (48 études)

- 1) Mises à jour des études originellement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (1990-1991)

PREMIÈRE PARTIE :

Éléments d'analyse économique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec

- Étude n° 100 : Jean-Maurice Arbour, [L'accès du Québec aux marchés extérieurs et à l'espace économique canadien](#)
Étude n° 101 : Pierre-Paul Proulx, Le Québec face à la recomposition spatiale et sectorielle de l'activité économique dans l'Hémisphère Ouest : Examen de données macro-économiques, des investissements directs étrangers et des flux de commerce avec les autres provinces canadiennes et les états américains comme indicateurs du processus d'intégration économique [1re partie](#) - [2e partie](#) - 3e partie

DEUXIÈME PARTIE

Éléments d'analyse institutionnelle, juridique et démolinguistique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec

- Étude n° 102 : José Woehrling, [Les aspects juridiques de la redéfinition du statut politique et constitutionnel du Québec](#)
Étude n° 103 : Luc Bergeron, [L'intégration européenne](#)
Étude n° 104 : Marc Termote, [L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada](#)

2) Mise à jour des études initialement préparées par la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (1991-1992)

PREMIÈRE PARTIE : Les attributs d'un Québec souverain

- Étude n° 105 : Simon Langlois, [Identité et souveraineté nationales : le cas du Québec](#)
Étude n° 106 : Danielle Juteau et Marie McAndrew, [Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain](#)
Étude n° 107 : Claude C. Emanuelli, [L'accession du Québec à la souveraineté et la nationalité](#)
Étude n° 108 : François Crépeau, [Les obligations internationales d'un Québec souverain en matière d'immigration](#)
Étude n° 109 : José Woehrling, [Les droits des minorités linguistiques et culturelles dans un Québec souverain](#)
Étude n° 110 : Éric Gourdeau, [La question autochtone](#)
Étude n° 111 : Jean-Jacques Simard, [Le problème autochtone](#)
Étude n° 112 : Bradford Morse, [Comparative Assessments of Indigenous Peoples in Québec, Canada and Abroad](#)
Étude n° 113 : Henri Dorion, [Les frontières du Québec : l'état de la question](#)
Étude n° 114 : Stephen A. Scott, [Autodétermination, sécession, division, légalité : observations](#)
Étude n° 115 : Henri Brun, [Les conséquences territoriales de l'accession du Québec à la souveraineté](#)
Étude n° 116 : Jonathan I. Charney : [The Maritime Boundaries of Québec](#)
Étude n° 117 : Nicole Duplé, [Une constitution pour fonder l'État du Québec](#)
Étude n° 118 : Jacques-Yvan Morin, [La constitution d'un Québec souverain](#)
Étude n° 119 : André Patry, [La reconnaissance des États et le cas du Québec](#)
Étude n° 120 : Louis Balthazar, [Les États-Unis face à un Québec souverain](#)
Étude n° 121 : Edward McWhinney, Sovereignty and the State at the Opening of the new Millennium ([Les concepts de la souveraineté et de l'État à l'ère moderne](#))
Étude n° 122 : Joseph T. Jockel, [Déclaration d'ouverture](#) (Exposé sur les relations internationales)
Étude n° 123 : Daniel Turp, Le droit à l'autodétermination du Québec et le processus d'accession à la souveraineté ([Exposé-réponse](#) (Processus d'accession à la souveraineté))
Étude n° 124 : Daniel Turp, L'accession du Québec à la souveraineté et la succession d'États en matière de traités ([Étude sur la succession du Québec aux traités auxquels le Canada est partie dans l'hypothèse d'une accession du Québec à la souveraineté](#))

DEUXIÈME PARTIE

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects juridiques, les services gouvernementaux

- Étude n° 125 : Jean-Gabriel Castel et Jeffrey Talpis, [L'accession du Québec à l'indépendance et la continuité de l'ordre juridique sur son territoire : les apports du droit international privé](#)
Étude n° 126 : Grondin, Poudrier, Bernier (Denis Bradet), [Examen des questions juridiques relatives aux relations de travail dans l'hypothèse où les employés fédéraux seraient intégrés dans la fonction publique québécoise lors de l'accession du Québec à la souveraineté](#)
Étude n° 127 : Albert Legault, [Réflexions sur la politique de défense du Canada et sur celle d'un éventuel Québec indépendant](#)
Étude n° 128 : Albert Legault, [Dans l'hypothèse où le Québec deviendrait un État souverain](#)
Étude n° 129 : Charles-Philippe David, [La défense d'un Québec souverain : ses pièges et ses possibilités](#)
Étude n° 130 : Jocelyn Coulon, [La défense dans un Québec indépendant](#)

TROISIÈME PARTIE

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects économiques et les finances publiques (première partie)

- Étude n° 131 : Pierre-Paul Proulx, [Intégration économique, souveraineté et relations commerciales](#);
- Étude n° 132 : Gordon Ritchie (Strategico inc.), [Réparer les pots cassés : libre-échange, le scénario de rupture](#);
- Étude n° 133 : Stanislas Slosar, [Étude des modalités de maintien de l'espace économique canadien actuel après l'accession du Québec à la souveraineté](#);
- Étude n° 134 : Roma Dauphin, [Étude des modalités de maintien de l'espace économique canadien actuel après l'accession du Québec à la souveraineté](#);
- Étude n° 135 : Robert Saint-Louis : [Impacts de l'accession du Québec à la souveraineté sur les conditions de développement du secteur agroalimentaire](#);
- Étude n° 136 : Armand de Mestral, [Avis sur l'interprétation de l'article XI du GATT](#);
- Étude n° 137 : Robert A. Jenness (Informetrica), Quebec's Supply-Managed Agricultural Sectors : Recent Developments and Prospects ([L'impact de l'accession du Québec à la souveraineté sur l'industrie agro-alimentaire](#));
- Étude n° 138 : Dennis DesRosiers (DesRosiers Automotive Consultants), [The Impact of Quebec's Accession to Sovereignty on the Automotive Industry in Quebec](#)
- Étude n° 139 : Hjalte Rasmussen, [European Community Sovereignty Arrangements : A Framework for a Quebec Comparison](#)
- Étude n° 140 : Christian Louit, [L'harmonisation fiscale dans la C.E.E. et les incidences fiscales de la construction européenne](#)
- Étude n° 141 : Edmond Orban, Centralisation politique - décentralisation administrative : Allemagne, États-Unis, Union européenne. Réflexion pour la relation Canada-Québec ([Éléments de centralisation et de décentralisation dans quatre États fédéraux et la Communauté économique européenne](#))

QUATRIÈME PARTIE

Les implications de la mise en œuvre de la souveraineté : les aspects économiques et les finances publiques (deuxième partie)

- Étude n° 142 : Bernard Vermot-Desroches, [Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté](#)
- Étude n° 143 : Vély Leroy, [Les options monétaires d'un Québec souverain](#)
- Étude n° 144 : Claude Fluet et Pierre Ledebvre, [Les conséquences économiques de la souveraineté du Québec : analyse exploratoire](#);
- Étude n° 145 : Gary Caldwell, [L'anglo-Québec et la souveraineté de la Couronne québécoise](#);
- Étude n° 146 : Malcolm N. Shaw, Succession d'États aux biens et aux dettes : mise à jour et compléments de 2001/2 ([Succession d'États aux biens et aux dettes](#))
- Étude n° 147 : Geneviève Burdeau, [Avis à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec](#)

ANNEXE 3

Études sur la souveraineté par l'Opposition officielle

- Étude n° 148 : François Legault, [Finances d'un Québec souverain](#), mai 2005